

## **CIC-156901 – Questions and Answers - Round 1**

**(Le français suit)**

### **Questions 1:**

Can you provide further clarification on what engagements are counted as. What are acceptable methods to demonstrate the required engagement exposure (i.e., of at least 50,000 to >125,000 engagements noted in M4 and R1)?

### **Answer 1:**

Engagement is defined as a student seeing and answering a question on the platform. Bidder must be able to provide metrics on the number of questions seen and answered.

### **Questions 2:**

Is it acceptable to provide samples of online platforms that have been used to inform teachers, students, and educators of new learning opportunities (opposed to specifically just students)? These platforms utilize scenario-based questions, interactive engagement/incentives, and make use of other online learning features (i.e., through user-experience design and user-interface development).

### **Answer 2:**

As the focus is on students, samples of online platforms must specifically reach students. They must engage students with the ability to see questions, seek out answers and respond to those questions through the platform. Platforms providing only one-way information will not be accepted.

### **Questions 3:**

What type of reports is the Contracting Authority expecting that demonstrate an 'established relationships with secondary schools across Canadian provinces and territories' as stated in RF of the evaluation criteria?

### **Answer 3:**

Relationships with secondary schools must demonstrate that the platform (and thereby students responding actively to the questions and answers) is used directly within schools across Canada. Reports must demonstrate that there are partnerships in place with secondary schools across Canada that allow for the platform to be used directly in-school.

## **CIC-156901 - Tour 1 de questions et réponses**

### **Question 1 :**

Pouvez-vous donner des précisions sur les participations prises en compte? Quelles méthodes peuvent être utilisées pour démontrer l'exposition requise des participations (c'est-à-dire d'au moins 50 000 à plus de 125

### **Réponse 1 :**

On définit le principe de la participation comme le fait qu'un étudiant voit une question sur la plateforme et y répond. Le soumissionnaire doit être en mesure de fournir des paramètres sur le nombre de questions constatées et traitées.

### **Question 2 :**

Est-il acceptable de fournir des exemples de plateformes en ligne qui ont été utilisées pour informer les enseignants, les étudiants et les formateurs de nouvelles possibilités d'apprentissage (par opposition à uniquement les étudiants)? Ces plateformes utilisent des questions fondées sur des scénarios, des incitatifs et des participations interactives et d'autres fonctionnalités d'apprentissage en ligne (par exemple, au moyen de la conception de l'expérience utilisateur et du développement de l'interface utilisateur).

### **Réponse 2 :**

L'accent étant mis sur les étudiants, les échantillons des plateformes en ligne doivent les atteindre spécifiquement. Elles doivent permettre aux étudiants de voir des questions, à chercher des réponses et à répondre à ces questions sur la plateforme. Les plateformes qui offrent uniquement des renseignements au moyen d'un processus unidirectionnel ne seront pas acceptées.

### **Question 3 :**

À quels types de rapports l'autorité contractante s'attend-elle pour démontrer l'existence de « relations établies avec des établissements d'enseignement secondaire dans les provinces et territoires du Canada », comme indiqué à la section R4 des critères d'évaluation?

### **Réponse 3 :**

Les relations avec les écoles secondaires doivent démontrer que la plateforme (et donc les étudiants qui répondent activement aux questions et qui donnent des réponses) est utilisée directement dans les écoles à travers le Canada. Les rapports doivent montrer qu'il y a des partenariats en place avec des écoles secondaires à travers le Canada qui permettent d'utiliser la plateforme directement dans les écoles.